



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2026 - 018  
Séance du 13 mars 2026

**Politique indemnitaire BIATSS : mise à jour d'une attribution de NBI**

*Condition d'acquisition du vote :*

<i>Quorum =</i>	<i>moitié des membres en exercice présents ou représentés</i>
<i>Acquisition de la délibération =</i>	<i>majorité des membres présents ou représentés</i>

*Nombre de membres en exercice : 34*

*Nombre de membres présents : 19*

*Nombre de membres représentés : 5*

*Nombre de vote pour : 24*

*Nombre de vote contre :*

*Nombre d'abstentions :*

*Ce point a fait l'objet d'un avis du CSAE du 12 février 2026.*

La politique indemnitaire BIATSS : mise à jour d'une attribution NBI, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Comité social d'administration d'établissement du 12 février 2026

**Politique indemnitaire – attribution des parts de NBI (vote)**

Modification de l'intitulé d'une part de NBI pour la DSI :  
« réseaux » devient « applications de gestion et développement »